

Orléans le 1^{er} juin 1946.

Expédicé

Aux bons soins d'un passant!

Chers Parents,

Après un séjour de huit jours à la Prison Militaire Allemande d'Orléans, nous venons d'apprendre que nous allons être transférées demain matin pour le Camp de Concentration de Compiègne. J'ai appris qu'Alice était également parmi les femmes transférées; mais, je n'ai pu savoir si c'était pour le même lieu de destination. Le séjour à Orléans a été un peu moins pénible qu'à la Maison d'Arrêt de Blois car nous n'étions plus seul en cellule mais une trentaine. Toutefois, l'hygiène était plus qu'insuffisante et je plains Alice d'avoir dû rester plusieurs jours dans ce délabrement... La nourriture est également moins abondante qu'à Blois, mais, enfin tout cela n'est rien. C'est un mauvais passage qui sera bientôt franchi. Le moral est excellent et la tante est bonne. Un seul point noir au tableau: pourquoi Alice subit-elle un sort aussi pénible? En effet, de toute l'instruction, il ne peut résulter que ceci: que je suis réfractaire au S.O.T. et que pour me camoufler je me suis faite une fausse pièce d'identité. Voilà uniquement ce qui est! Qu'impute-t-on à ma femme? En vertu de quelle justice, d'interne-t-on? Autant de questions qu'il est inutile de se poser quand la force prime le droit et la raison.

Lorsque nous avons été transférées de Blois à Orléans, vendredi dernier, nous avons fait route ensemble. Alice avait un excellent moral, elle avait un cran magnifique. Et, d'avoir fait route avec moi, de m'avoir vu en excellent état et nullement découragé, cela lui a fait du bien et ma chère Petite Alice était

Souriante malgré l'adversité. Comme elle est magnifique. Comme nous nous aimons!

Je vous serai très obligé de prier ma Belle Mère de m'adresser une valise contenant les chemises et les chaussettes restant à la maison. La valise est absolument nécessaire pour voyager; à l'heure actuelle, je n'ai que les boîtes de mes colis! et l'on peut prévoir de nouveaux déplacements après le triage du camp de Compiègne. Toutefois, pour les vêtements (antounez-vous strictement à ce qui est demandé. Pas de surcharges inutiles!) Ma montre, mon couteau, mon nécessaire à fumer (rouleur-blague, papier à cigarettes, pipe) seraient les bien-venues.

J'espère que votre tante est bonne. Courage et confiance. Soutenez bien Grand'Mère et ma Belle-Mère qui doivent être dé-moralisées par votre double arrestation. Quant à Nicquette embrassez-la bien pour ses parents et qu'elle sache qu'ils pensent bien à elle. Que tout le monde se soigne bien. Rien ne doit nous abattre dans les temps difficiles que nous traversons. J'arrête ici mon bavardage, ne vous inquiétez point trop de ne pas avoir de nos nouvelles. Une seule carte est, paraît-il, autorisée de Compiègne. Et, ensuite c'est l'inconnue...

Je vous embrasse bien fort. Ne vous en faites pas. Le plus dur est passé; nous serons bientôt de retour parmi vous. Donnez de nos nouvelles à Mère à Baugy et excusez-moi de ne pas lui avoir écrit; on ne peut pas écrire partout...

Bien affectueusement, Tout à vous.

Votre fils affectueux

et j'associe par ~~la~~ la pensée ma courageuse petite femme

qui songe à tous.

Jean Alice

P.S. - Peut-être vais-je avoir le bonheur de faire route encore avec elle demain matin! Confiance. Rien ne nous abattre.



150

Madame Jeanne Chapeau
12^{bis} Rue du Faub

Chabris

Indre